

PRODUCTION.

Marchés pour les pêcheries intérieures.—L'autre assistance donnée par le gouvernement à l'industrie de la pêche, se fait sous forme d'encouragement au développement des marchés de poisson frais dans l'intérieur du pays, par le paiement du tiers du prix ordinaire demandé par les messageries pour le transport du poisson frais, de la côte de l'Atlantique vers l'ouest, jusqu'à la frontière orientale du Manitoba, et de la côte du Pacifique, vers l'est, jusqu'à cette même frontière. Des wagons-réfrigérateurs à grande vitesse sont mis à la disposition des expéditeurs, de la côte de l'Atlantique, et on les aide dans la construction de petits entrepôts frigorifiques pour l'emmagasinage de la boitte. La pisciculture est pratiquée sur une grande échelle par le gouvernement fédéral, et la somme consacrée à ce service s'est élevée, en 1912-13, à \$322,300. Les établissements de pisciculture sont au nombre de 51, sans compter trois établissements secondaires et cinq viviers pour le saumon de l'Atlantique. Ces établissements sont situés: 3 dans l'Île du Prince-Edouard, 12 dans la Nouvelle-Ecosse, 7 au Nouveau-Brunswick, 8 dans la province de Québec, 7 dans Ontario, 4 au Manitoba, et 10 en Colombie-Britannique.

Approvisionnement de boitte.—Faute de connaître les endroits précis où l'on peut se procurer de la boitte, la flotte des bateaux de pêche devait autrefois en rechercher, chaque année, de port en port, pendant l'été, ce qui lui faisait perdre beaucoup de temps et d'argent. Pour remédier autant que possible à cet état de choses, le ministère de la Marine et des Pêcheries a inauguré, dans le cours de l'année, un système par lequel ses fonctionnaires peuvent recueillir des renseignements précis sur les localités où l'on peut se procurer de la boitte, dans certains endroits de la côte. Ces renseignements sont télégraphiés chaque jour à certains ports de mer importants de la côte de l'Atlantique, où ils sont affichés et mis ainsi sous les yeux des patrons et des propriétaires des bateaux de pêche. Le nombre des ports choisis comme stations de réception de ces dépêches, a dû être nécessairement limité, mais, pour que les ports de pêche de moindre importance puissent aussi profiter des renseignements envoyés directement sur les endroits où l'on peut se procurer de la boitte, les journaux du matin à Halifax reçoivent des copies de tous ces télégrammes, et les publient chaque jour dans leurs colonnes.

Valeur des pêcheries.—Comme on le voit par le tableau 31, la valeur totale de vente de toutes les sortes de poisson, du produit du poisson et des animaux marins, pris par les pêcheurs canadiens dans les pêcheries maritimes et intérieures, s'est élevée durant l'année expirée le 31 mars 1912, à \$34,667,872. Jamais auparavant la valeur totale des pêcheries canadiennes n'avait dépassé, ou même atteint le chiffre de trente millions. En 1912-1913, cette valeur a été de \$33,389,464, soit une diminution de \$1,278,408, sur l'année précédente. Dans le montant total pour 1912-13, les pêcheries maritimes figurent pour \$29,315,772, et les pêcheries intérieures pour \$4,073,692¹

¹ Pour détails supplémentaires sur l'industrie de la pêche au Canada, voir les rapports annuels du ministère de la Marine et des Pêcheries, d'après lesquels les statistiques de l'Annuaire ont été compilées.